



Yzeure le 6 septembre 2013

Compte rendu du CTL du 5 septembre 2013 portant, principalement, sur la fermeture programmée de la Trésorerie de Saint Germain des Fossés

Bonjour à toutes et tous et avant tout bonne rentrée!

Pour se mettre en forme dès le mois de septembre, voici un rapide compte-rendu du CTL qui s'est tenu le 5 septembre et dont l'ordre du jour était : "restructuration de Saint Germain des Fossés".

Sous ce terme de "restructuration", il faut comprendre "fermeture du poste". Durant toute la durée du CTL, l'équipe de direction s'est appliquée à nous exposer que cette fermeture, inéluctable au vu de la situation des emplois sur le site, était en fait une réelle avancée.

On nous a ré-expliqué que le maillage territorial est un réel atout (n'est-ce pas étrange de supprimer un atout??) sur lequel nous devons nous appuyer mais qui doit évoluer en fonction des besoins, des attentes des usagers et des moyens mis à disposition.

Le directeur a réaffirmé ne pas vouloir de fermeture systématique des petites trésoreries, mais qu'il convient néanmoins de faire un effort de rationalisation. Autrement dit, on supprime des emplois, les petits postes se trouvent en difficulté et ont du mal à faire face à toutes les missions et, au nom de la rationalisation, on peut supprimer le poste.

Tout ceci s'inscrit très clairement dans le cadre de la démarche stratégique telle qu'on nous l'expose depuis quelques semaines.

Les maîtres mots étant "rationalisation" et "expertise", il faut garder un bon niveau d'exécution des missions qui réclament de plus en plus de technicité, liée à la fois aux évolutions politiques et budgétaires et couplée à une exigence

juridique accrue.

Il est nécessaire d'accompagner efficacement nos partenaires (soit les collectivités) et, pour cela, les services doivent se restructurer pour être efficaces - ce qui n'est pas dit c'est que ces mêmes services doivent aussi faire face à des sous-effectifs de plus en plus importants.

Trois problématiques sont mises en perspective : le niveau des emplois, le bon niveau de présence en milieu rural et les nécessités liées au niveau d'expertise. A cela s'ajoute le tout numérique et la dématérialisation dans les relations avec les collectivités.

Donc pour résumer : nous avons besoin d'un réseau de proximité mais avec un niveau de technicité important, impossible à tenir dans les petites trésoreries. Pour soutenir le réseau, il convient de spécialiser des équipes notamment au niveau de la direction et de former des experts.

En conclusion, pour le bien des tous, usagers et agents, il faut fermer la trésorerie de Saint Germain (et d'autres dans le futur proche...)

Sauf que par usagers, la direction n'entend que les collectivités, les usagers particuliers sont quasiment ignorés (pour faire simple, ceux qui ne sont pas non imposables sont prélevés) . En outre, ils ont "impots.gouv" à leur disposition et au pire, ceux qui ne peuvent pas aller jusqu'au SIP de Cusset peuvent toujours se rendre dans les Trésoreries de Bellerive ou de Varennes !!

Les populations dites "faibles" ne sont pas ignorées... pourtant force est de constater qu'elles ne sont pas prises en compte : quid des usagers qui n'ont pas internet, qui n'ont pas de moyens de locomotion?

Une seule réponse : pour les temps forts (soit la campagne IR et la sortie des rôles), des permanences pourraient être envisagées, en fonction des besoins réels et sans garantie de pérennité du système.

D'après la direction, les collectivités, bien que ne cautionnant pas la fermeture, apprécieraient l'effort de rationalisation et surtout la nouvelle cohérence dans le rattachement à la Trésorerie correspondant à l'intercommunalité. On l'aura compris, il faut prioriser les missions et surtout le public ciblé...

Toute discussion s'est vite avérée impossible, à aucun moment les arguments avancés n'ont été pris en compte : on ferme un poste, on s'éloigne des contribuables, on se spécialise, on perdra au passage les 3 emplois (qui doivent être réimplantés ce qui reste à voir...), mais cette situation est préférable. La situation générale des emplois a, bien sûr, été évoquée : nous devons encore

nous préparer à des suppressions d'un niveau au moins égal à l'an dernier mais à partir d'un effectif d'agent toujours plus réduit. Mais avec la spécialisation et la rationalisation, tout va bien se passer...

Pourtant, et bien que la direction estime que cette vision relève de la science fiction, on ne peut que constater que la DDFIP s'est engagée très rapidement dans la voie des fermetures des petits postes, de regroupement sur les SIP et donc de suppressions d'emplois.

On ne peut que voir un avenir plus que sombre où la gestion des collectivités, des hôpitaux, des HLM sera centralisée sur un site pendant qu'un autre sera spécialisé dans les particuliers et un dernier dans les professionnels, le tout avec un nombre limité d'agents, une grande partie des missions pouvant être exécutées au niveau régional, voir interrégional.

La démarche stratégique s'inscrit clairement dans le cadre la poursuite de la MAP et son cortège de fermetures de services qui organise une véritable destruction du service public.

Ce projet est néfaste aux citoyens, au service public et en fin de compte à la démocratie et à la république.

Tous les représentants des organisations syndicales ont voté contre le projet.

Nous exigeons le maintien de la Trésorerie de St Germain ainsi que les moyens matériels et humains indispensables au fonctionnement normal des services de la DGFIP.

A nouveau, nous vous invitons à vous mobiliser, à vous mettre en grève et à participer aux manifestations qui seront organisées dans le département comme partout en France le **10 septembre**.